

République Française
Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon
CHANES - COMMUNE

Séance du mardi 31 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente et un mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Philippe GENETIER.

Présents : Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Angélo CARINGI, Peggy ALVES DA COSTA, Nathalie SARRAU, Gilbert GUILLOUX, Pascal GONON, Patrick LAROCLETTE, Paul-Anthony BOUDIER, Florence MORARDET, Céline RUBIO, Dorothée LUCIANI, Frédéric LACROIX, Marion DUPUY-GAY, Jarod PARMENTIER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Céline RUBIO

DE_2026_14 - Objet : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU SIVOM DE LA VALLÉE DE L'ARLOIS

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune auprès du SIVOM de la Vallée de l'Arlois,

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de désigner les délégués suivants :

- délégués titulaires : Philippe GENETIER et Angelo CARINGI
- délégués suppléants : Frédéric LACROIX et Jarod PARMENTIER

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



Philippe GENETIER